

APPEL A PROJET POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL POUR UNE ACTIVITE ECONOMIQUE EVENEMENTIEL LINEAIRES POUR BATEAUX A PASSAGER de 100 PERSONNES MINIMUM A WAMBRECHIES

Date de publication : 30 avril 2019

1- Contexte :

En application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, La Ville de Wambrechies, en vue d'assurer une transparence et l'égalité de traitement, organise un appel à projets afin d'offrir un linéaire disponible pour l'accueil d'un bateau événementiel.

Les candidats intéressés pour développer une telle activité au port de plaisance de Wambrechies sont appelés à déposer un dossier avant le 31 mai 2019 à 12 heures à **Mairie de Wambrechies – 2 Place du Général De Gaulle 59118 WAMBRECHIES**

2- Situation Géographique :

Projet
Ville Particulier Projet



3- Contenu du dossier de candidature :

- photos du bateau à passager et ses caractéristiques ;
- un plan de masse global des installations projetées ;
- Une présentation de la démarche environnementale, et des précautions prises pour préserver le site ;
- Documents détaillés des activités envisagées ;

4- Tarifs du Port de Plaisance à titre indicatif :

Stationnement d'un bateau à usage commercial au port de plaisance de Wambrechies :
3085.56 € TTC/an.

5- Aménagements et réseau

- points d'amarrages
 - passerelle d'accès
 - Préservation environnementale de la berge (conforme aux prescriptions de VNF et du concessionnaire)
 - Eau et électricité conforme aux normes des prestataires
- L'article 5 ci dessus est à la charge du client.

6- Sélection des candidats :

La sélection des candidatures s'effectuera, par un jury, sur la base des critères suivant :

- 4 points sur la qualité de l'offre (originalité du concept, insertion au site, robustesse du concept, complémentarité avec la politique touristique de la Ville)
- 4 points sur la solidité financière et juridique du candidat et du projet (structuration du candidat)
- 2 points sur les activités proposées

Tout projet devra être compatible avec l'affectation de la voie navigable ;

La durée de la convention domaniale et ses conditions administratives et financières (redevance) seront fixées selon les barèmes et règles en vigueur. Le jury se réserve le droit d'auditionner les candidats et de discuter de leurs offres. La Ville de Wambrechies se réserve le droit de déclarer infructueux la procédure.

Le dossier de candidature (versions papier et informatique) devra impérativement parvenir à destination avant le 31 mai 2019 à 12 heures, date et heure limite de remise des offres.

Les candidats sont susceptibles d'être auditionnés par le jury le 06 juin. La décision du jury sera communiquée aux candidats sous une semaine.

Les dossiers de candidature (papier) sont envoyés obligatoirement par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse :

Mairie de WAMBRECHIES
Direction de la Jeunesse, de l'animation et de la Culture
2 Place du Général de Gaulle

CS 30024
59874 WAMBRECHIES CEDEX

S'agissant de la version électronique de leurs dossiers de candidature, les candidats peuvent :

- soit insérer une clé USB ou un CD-ROM dans l'enveloppe cachetée ;
- soit envoyer leurs fichiers par voie électronique, à l'adresse :

capitainerie.wambrechies@orange.fr

Les dossiers de candidature reçus après la date et l'heure limite ne seront pas examinés et seront retournés aux candidats concernés.